

Néo Smicval

votre nouveau service public

Des résultats concrets et positifs pour l'environnement
et votre porte-monnaie

Le SMICVAL, votre syndicat de collecte et de traitement des déchets, assure sa mission de service public sur un territoire de 137 communes, auprès de plus de 215 000 habitants.

En Septembre 2022, les élus du syndicat ont fait le choix d'engager une profonde transformation du service public lié aux déchets, pour faire face aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels.

Le déploiement opérationnel de ce nouveau service public, Néo Smicval, a commencé en 2022. Aujourd'hui, nous vous proposons un point sur les premières étapes de cette transformation globale.

« En 2025, ma taxe va baisser, et j'ai déjà pu utiliser les aides financières du SMICVAL pour réduire mes déchets. Ma mère, elle, bénéficie d'une collecte spécifique pour les personnes à mobilité réduite. »

Annette, habitante de Laruscade

« Mon métier a évolué vers un métier d'avenir, mes conditions de travail sont meilleures et le service, plus efficace. »

Romain, chauffeur au SMICVAL

« Notre territoire fait figure de pionnier : moins de déchets, maîtrise des coûts et préservation de notre environnement »

Sylvain Guinaudie, Président du SMICVAL

Néo Smicval : pourquoi un nouveau service public ?

1 Pour maîtriser la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et faire baisser les ordures ménagères comme l'impose la loi

2 Pour développer un nouveau service de proximité dont la collecte des restes alimentaires (conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020)

3 Pour une offre de service avec soutiens financiers qui aide à la réduction des déchets (composteurs, service de réparation, espaces de don et de récupération, broyeurs, couches lavables)

4 Pour maîtriser les coûts à l'enfouissement et ainsi devenir autonome sur les installations

votre service public qui obtient déjà des résultats positifs

**sur les 44 communes,
(soit 73 238 habitants)**

2 269 Points d'Apport Collectifs installés
sur les 44 communes, (soit 73 238 habitants)
 (Emballages, OMR, restes alimentaires, verre et cartons)

Communes déployées ou en cours de déploiement en points d'apport collectif (PAC)

Communes en médiation

Smicval Markets (réalisés et à venir)

Pôles Recyclage (déchetteries)

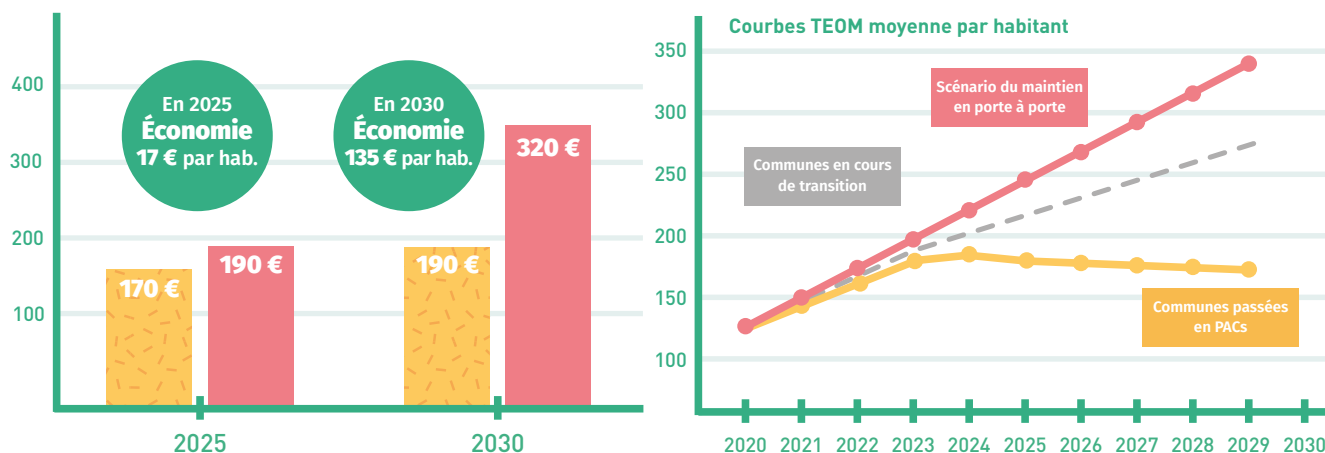
**695 foyers
à mobilité réduite**

**bénéficiaire du maintien
de la collecte en porte à porte**

Comparaison de la TEOM*

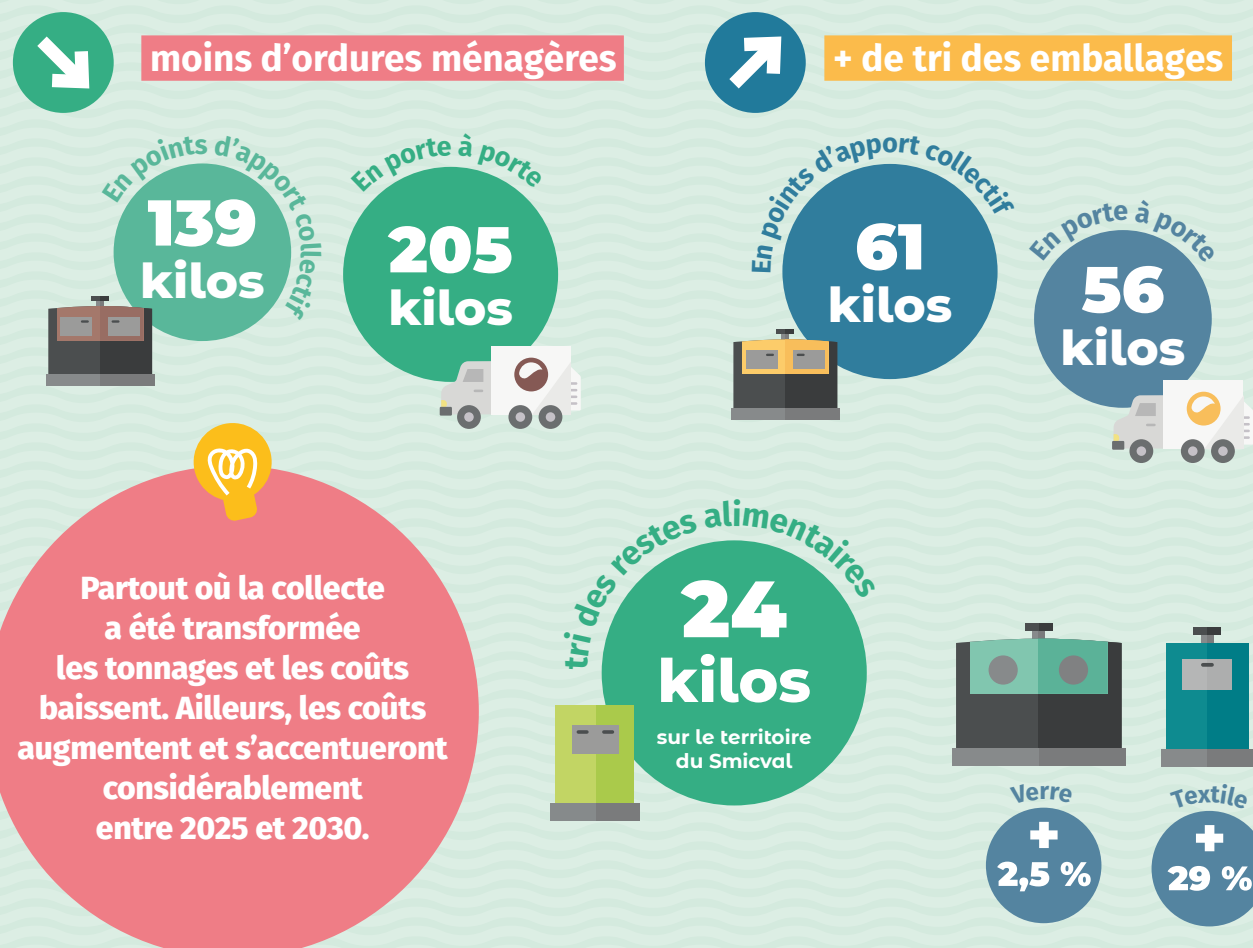
entre les communes en Points d'Apport Collectifs et les communes en Porte à Porte

* Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (€/habitant) - Données basées sur les projections financières du SMICVAL



La collecte en Points d'Apport Collectifs, c'est

(Chiffres 2024 : kilos par an par habitants sur l'ensemble du territoire)





Rendez-vous en Septembre 2025 pour l'ouverture du SMICVAL Market Terres d'Estuaire !

Le Smicval Market de Vayres c'est une idée simple : ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres ! C'est pourquoi, le réemploi, l'échange entre usagers sont mis à l'honneur. Les prochains Smicval Market ouvriront dans le Libournais en 2026, dans le Blayais en 2027.



Avec le Comptoir Répar, faites réparer vos objets plutôt que de vous en séparer !

L'objet que vous souhaitez faire réparer fait partie de la famille des équipements électriques et électroniques ? Exemple : bouilloire, grille-pain, cafetière, aspirateur...

Aujourd'hui, il est possible de réparer plutôt que de se débarrasser de nos objets dès qu'ils ne fonctionnent plus. En plus, c'est bon pour notre planète !

En 2024

62 %
de déchets évités
grâce au Comptoir
Répar (petits objets
électriques
et électroniques)

98 %
des usagers
n'ont pas dépassé
les 7 passages
en Pôle Recyclage pris
en charge par la TEOM

32 %
des usagers
ont fait un don
ou récupéré un objet
dans les espaces
dédiés au réemploi

20 %
des usagers
ont fait au moins
un passage en Pôle
Recyclage pour donner
ou récupérer des objets
(contre 9% en 2023)

64 000
usagers se rendent
en Pôle Recyclage
4 fois par an
(70% du territoire)

Le saviez-vous ?

1

Quelle est la principale destination des restes alimentaires collectés ?

- A. Ils sont enfouis avec les autres déchets
- B. Ils sont transformés en compost pour les agriculteurs du territoire
- C. Ils sont incinérés

2

D'après vous, combien de soutiens financiers ont été accordés entre novembre 2022 et décembre 2024 pour vous aider à réduire vos déchets ?

- A. 852
- B. 1761
- C. 3205

3

Combien de composteurs ont été distribués gratuitement aux habitants depuis le début de l'année 2025 ?

- A. 1250
- B. 1985
- C. 2430

4

À quel montant s'élève le remboursement que me propose le SMICVAL pour l'achat de couches lavables ?

- A. 10 €
- B. 50 €
- C. 150 €

5

En utilisant le nouveau système de collecte en PACs, de combien de Kg un foyer de 4 personnes a-t-il baissé ses apports en sac noir (non recyclable) ?

- A. moins 2 Kg/semaine
- B. moins 5 kg/semaine
- C. moins 7 kg/semaine

6

Le montant des aides financières sur la réduction et la gestion de la matière organique en 2024 s'élèvent à :

- A. 86 365 €
- B. 55 400 €
- C. 22 640 €

Réponses : 1 : B / 2 : B / 3 : B / 4 : C / 5 : B / 6 : A



Retrouvez toutes
les informations utiles
sur notre site internet
www.smicval.fr

NÉO
SMICVAL

Contact : www.smicval.fr
05 57 84 74 00 - contact@smicval.fr

